



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prêts

Question écrite n° 127593

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, en ce début d'année 2012, sur le comportement des établissements bancaires au regard de l'accès au crédit des particuliers mais surtout des très petites entreprises (TPE). Les conditions d'accès au crédit, les taux pratiqués, l'absence d'autorisation de découvert, pourrissent la vie de millions d'entreprises individuelles. Le Parlement a voté en septembre 2008 par 230 voix à l'Assemblée nationale le plan de sauvetage des banques. Il est plus que regrettable qu'en cette période difficile les banques ne soient pas encouragées par l'État à une attitude plus souple. Il lui demande s'il peut en réponse décliner les initiatives prises en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127593

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 1004

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)